



Le 07 Juillet 2022.

Objet : Lettre ouverte.

Madame la Directrice des Relations Sociales et Coordinatrice RH Solvay France,
Monsieur le responsable Solvay France,

Vous avez, comme nous tous, eu connaissance de l'annonce faite hier aux instances représentatives et aux salariés de l'entreprise DOMO par leur Direction.

Nous ne reviendrons pas sur les raisons invoquées par DOMO pour présenter ce plan de suppressions d'emplois. En revanche, nous considérons Solvay comme responsable de cette situation.

Solvay est même responsable à double titre puisque le groupe, contrairement à l'avis des représentants du personnel et de la commission européenne, s'est entêté à vouloir vendre ses activités polyamide. Qui plus est, Solvay a choisi - pour reprendre une partie des activités - une entreprise qui n'était pas à la hauteur de l'enjeu industriel. C'était écrit en toute lettre dans les rapports d'expertise.

Face à cette responsabilité, nous exigeons que le groupe Solvay mette tout en œuvre pour que les salariés DOMO concernés par le plan de suppression d'emplois soient reclassés chez Solvay.

Nous considérons les salariés DOMO comme nos collègues.

Nous avons des postes ouverts chez Solvay, ils doivent être pourvus par des salariés en difficultés.

Nous vous laissons revenir vers nous pour étudier vos propositions.

Dans l'attente de vous lire, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations syndicales.

Cyril Buisson
Coordinateur Syndical central CGT

Laurent Daoud
Coordinateur Syndical Central CFE-CGC.

Nicolas Lyons
Coordinateur Syndical Central CFDT